



# PROGRAMME DE LÉGISLATURE

**2016  
2021**



« LES DOMAINES ET PROJETS AINSI DÉCRITS DANS CE PROGRAMME S'INSCRIVENT DANS LA VISION DE L'AVENIR QUE PARTAGENT L'ENSEMBLE DES MEMBRES DE LA MUNICIPALITÉ, ET DANS LA VOLONTÉ DE CELLE-CI DE PRIORISER SON ACTION »

# Une nouvelle dynamique pour un projet de ville enthousiasmant

A l'aube de cette nouvelle législature, ce document présente les grandes lignes du programme que le Collège municipal s'est fixé pour son action durant les cinq années à venir.

A partir de constats partagés quant aux défis que notre ville se doit de relever – liés notamment à son développement exceptionnel mais aussi et surtout à ses immenses chances et potentialités – la Municipalité s'est accordée sur une série d'objectifs et principes généraux.

Ceux-ci, même s'ils portent bien au-delà de la présente législature, ont donné une vision et un cadre de réflexion pour l'élaboration d'un programme d'actions 2016-2021 présentant cinq axes de travail prioritaires et autant de projets emblématiques.

Les domaines et projets ainsi décrits dans ce programme s'inscrivent dans la représentation de l'avenir que partagent l'ensemble des membres de la Municipalité, et dans la volonté de celle-ci de prioriser son action en tenant compte du contexte et des moyens à disposition, tant humains que financiers.

Elle a sciemment fait le choix de présenter ici les éléments-clés de sa politique à venir, ce qui ne signifie nullement qu'elle renonce à la concrétisation de nombreux projets déjà en cours, dont certains sont à bout touchant.

C'est donc dans une dynamique nouvelle que la Municipalité entend travailler, en rassemblant la population, les élus et l'administration autour d'un programme enthousiasmant et réaliste.

  
Pierre-François Umiglia  
Secrétaire municipal

  
Maurice Gay

  
Daniel Rossellat  
Syndic

  
Claude Uldry

  
Stéphanie Schmutz

  
Roxane Faraut Linares

  
Fabienne Freymond Cantone

  
Vincent Hacker





# Objectifs généraux

- **Orienter et accompagner la croissance démographique en favorisant le lien social**
- **Placer l'humain et le développement durable au cœur des actions**
- **Réaliser et aménager les infrastructures nécessaires tout en maîtrisant les finances publiques**
- **Soutenir et encourager la vitalité économique**
- **Améliorer l'espace public et garantir la sécurité urbaine**
- **Renforcer l'image de la ville et son rôle dans la région et dans le canton**
- **Encourager l'efficience de l'administration**

Nyon 2030: c'est en définissant, sur la base de constats et de projections chiffrées, les orientations qu'elle souhaite donner à sa ville dans cet horizon-temps que la Municipalité a choisi de commencer les travaux de son programme de législature.

Hors des contraintes du quotidien, cela lui a permis de définir une vision et des objectifs généraux qui ont posé le cadre de ses réflexions sur les cinq années à venir.

La bonne gestion du développement, des infrastructures et des finances d'une ville soumise à

une forte pression démographique, le souci de garder l'humain et l'environnement au centre de toutes les préoccupations, la vitalité économique, la qualité de l'espace public et la position de Nyon au sein de l'Arc lémanique, sont quelques-unes des valeurs et préoccupations de la Municipalité à moyen terme, qui se reflètent dans les objectifs présentés ci-dessus.

Ceux-ci sont déclinés et priorisés au chapitre suivant, dans des domaines d'actions et des projets concrets.

# Domaines d'actions, prioritaires et complémentaires

A partir d'une vision, de constats et d'objectifs partagés, la Municipalité a construit son programme de législature dans un principe de réalité. Quelles sont les forces et faiblesses de notre ville? Quelles sont les attentes concrètes de la population nyonnaise? Quels sont les domaines sur lesquels agir en priorité pour orienter la ville dans le sens souhaité?

Quels sont les projets et les actions les plus pertinents, sur quel horizon-temps, avec quels préalables, quelle marge de manœuvre et quelle faisabilité? Quels sont les moyens humains et financiers à disposition pour les mener à bien?

C'est donc en ayant conjugué sa vision idéale à moyen terme, avec les contraintes et question-

nements liés à la gestion d'une ville dans un environnement complexe et changeant, que le Collège municipal présente ce qui sera sa «feuille de route» jusqu'en 2021.

Il s'agit ici de présenter de manière lisible et très schématique les grands axes de son action à venir ainsi que les projets emblématiques et prioritaires retenus comme autant d'étapes.

Les nombreux projets et actions en cours, non cités dans ce programme, mais essentiels pour le fonctionnement de la Ville – tels que la révision du Statut du personnel, le renforcement des prestations aux citoyens, la cyberadministration, etc. – seront poursuivis ou finalisés avec une dynamique nouvelle.



## I. DÉVELOPPER LE CŒUR DE VILLE

## II. FAVORISER LA DIVERSITÉ SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

## III. ENCOURAGER LA COMPLÉMENTARITÉ DES MODES DE DÉPLACEMENT

## IV. AMÉLIORER L'ESPACE PUBLIC ET LES ÉQUIPEMENTS

## V. RENFORCER LE RAYONNEMENT ET MAINTENIR L'ATTRACTIVITÉ DE LA VILLE



# I. Développer le Cœur de ville

C'est en 2013 que le concept Cœur de ville a été adopté par la Municipalité, puis soumis au Conseil communal.

Les travaux d'études effectués depuis permettent aujourd'hui à la Municipalité de présenter, simultanément à son programme de législature, un plan détaillant la mise en œuvre à court, moyen et long terme de ce projet, qui transfigurera véritablement le centre-ville de Nyon.

Elle a donc choisi d'exposer ici l'état planifié à l'horizon 2021 (cf. illustration ci-dessous), avec les différents projets réalisables à cette échéance.

Avec notamment la création d'un parc public à l'emplacement de l'actuel parking qui deviendra souterrain, les réaménagements du sud de la gare et de la place du Château. Bien plus qu'une étape intermédiaire, c'est très concrètement le début de la transformation du centre-ville.

## AXES DE TRAVAIL

- Renforcer l'attractivité du centre-ville en termes d'offre commerciale, de tourisme, de services, d'activités culturelles et de loisirs, pour valoriser son statut de centre d'activités
- Encourager le commerce local dans le centre-ville, faciliter son accessibilité et favoriser son animation
- Implanter de nouveaux logements dans le Cœur de ville





## PROJET EMBLÉMATIQUE

# La construction d'un parking souterrain et d'un parc public à Perdtemps

## ACTIONS ET PROJETS PRIORITAIRES

### Quatre projets à réaliser durant la législature:

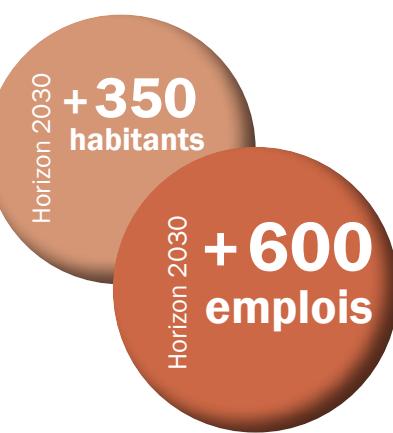
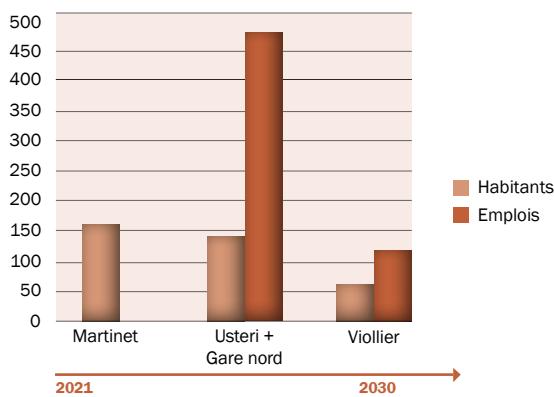
- la création du square Perdtemps
- la première étape du réaménagement du sud de la gare
- le nouvel aménagement de la place du Château
- la construction de logements dans le secteur du Martinet

### Trois projets à lancer durant la législature:

- l'implantation d'équipements et de logements dans la partie ouest du parc Perdtemps
- la réalisation d'une nouvelle place au nord de la gare
- la réalisation de zones piétonnes au centre-ville

## PROJECTIONS CHIFFRÉES

Prévisions à moyen terme des potentiels d'emplois et habitants pour le secteur Cœur de ville, en fonction des planifications\*



\*Voir l'état des planifications en pages 18 et 19

## **II. Favoriser la diversité sociale et économique**

Le «bien vivre ensemble», dans toutes ses composantes (logement, emploi, économie, mixité sociale, infrastructures et espace public, etc.), est une priorité qui a inspiré l'ensemble des travaux de la Municipalité autour de son programme quinquennal.

Bien que ce thème se retrouve ainsi dans quasiment tous les domaines d'actions, elle a choisi d'en faire un chapitre à part, signifiant son volontarisme dans ce domaine crucial pour la vie et le développement de la ville.

Le projet emblématique retenu – la création du complexe sportif de Colovray – illustre cette volonté d'inclure toutes les composantes d'un cadre de vie.

Au-delà de ce projet, une Maison de quartier pour les habitants et les acteurs de l'exceptionnel tissu associatif de Nyon, le soutien au commerce local, des zones industrielles pour la mixité économique, des places d'accueil pour les familles, ne sont que quelques-uns des projets et actions, petits ou grands, qui seront menés durant cette législature.

### **AXES DE TRAVAIL**

- Orienter le marché du logement pour répondre aux besoins des différentes couches sociales de la ville, de toutes les générations
- Garantir les infrastructures et prestations à même de faciliter la vie professionnelle et sociale des habitants
- Favoriser l'implantation de commerces et services de proximité dans les quartiers
- Favoriser le maintien ou le développement des entreprises industrielles et artisanales face à la pression du secteur tertiaire



## ACTIONS ET PROJETS PRIORITAIRES

### Trois projets à réaliser durant la législature:

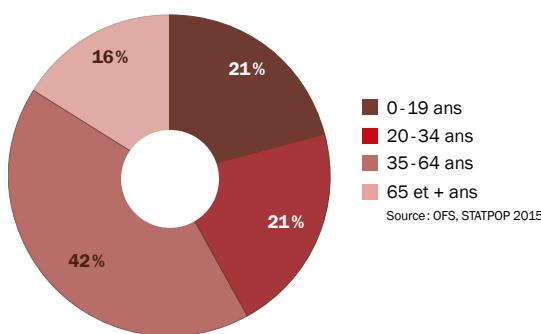
- la deuxième étape de la politique «Objectif logement»
- l'encouragement au commerce local
- le soutien aux milieux associatifs, notamment par l'aménagement d'une Maison de quartier

### Trois projets à lancer durant la législature:

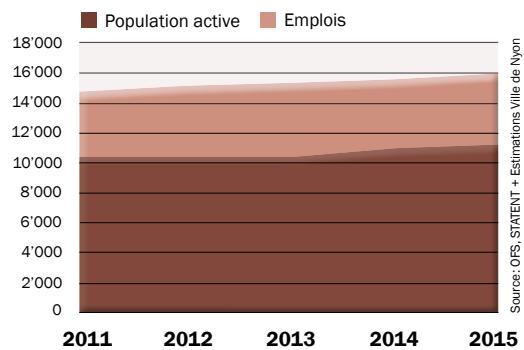
- le remaniement des zones industrielles
- la rénovation de l'école du Centre-ville
- la réponse au manque de places de crèches au nord de la ville

## DONNÉES ACTUELLES

Structure de la population par tranche d'âges



Équilibre population active/emplois



## PROJET EMBLÉMATIQUE

**La réalisation du  
complexe sportif de Colovray**

# III. Encourager la complémentarité des modes de déplacement

Tout en gardant à l'esprit que Nyon est une ville où tout est proche, la Municipalité considère la mobilité comme un enjeu majeur pour l'avenir de la ville.

Car il faut savoir que le réseau routier actuel ne permettra pas de faire face à la croissance démographique annoncée ni à l'activité économique et commerciale souhaitée.

Plutôt que de stigmatiser l'un ou l'autre des modes de transport actuels, la Municipalité préfère encourager leur utilisation rationnelle en

fonction des usages et des publics. Pour ce faire, elle renforcera l'offre en mobilités douces et en transports publics, mettra sur pied des solutions adaptées aux pendulaires et limitera le trafic de transit.

Ce n'est qu'avec différents modes de déplacement complémentaires efficaces, confortables et sécurisés, que les comportements de chacun pourront évoluer et ainsi équilibrer les charges de trafic.

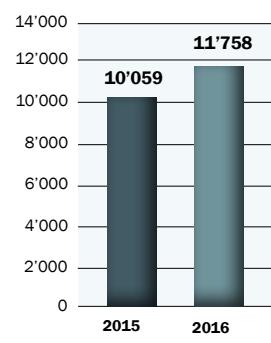
## AXES DE TRAVAIL

- Limiter le trafic de transit et libérer le réseau routier pour les habitants, les usagers des services et commerces ainsi que pour les entreprises locales
- Accompagner le changement des comportements en fonction des activités afin d'éviter la saturation programmée du réseau routier
- Rendre la mobilité douce et les transports en commun encore plus efficaces, sécurisés et agréables

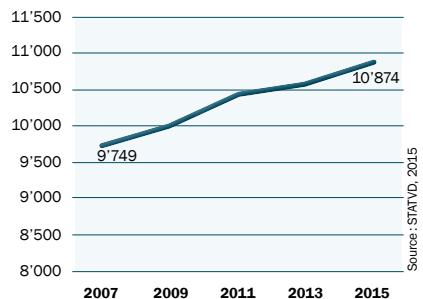
## DONNÉES ACTUELLES



Fréquentation quotidienne moyenne des transports publics (TPN, CarPostal, NStCM)



Evolution du nombre de véhicules





## PROJET EMBLÉMATIQUE

### La réalisation du premier tronçon de la Route de distribution urbaine (RDU)

## ACTIONS ET PROJETS PRIORITAIRES

#### Deux projets à réaliser durant la législature:

- la réalisation des mesures d'agglomération en matière de transports publics et de mobilité douce
- l'élargissement du tunnel de l'Etraz

#### Deux projets à poursuivre durant la législature:

- l'amélioration du réseau cyclable
- la gestion des déplacements pendulaires (parkings + réseau de transports publics)



# IV. Améliorer l'espace public et les équipements

Elément central pour la qualité de vie des habitants et l'attractivité d'une ville, l'espace public est lié – directement ou indirectement – à l'ensemble des domaines d'actions de ce programme.

La Municipalité a toutefois décidé d'en faire une priorité à part entière, estimant que c'est l'un des plans sur lesquels la ville de Nyon a le plus de potentiel d'amélioration.

Redonner à ses habitants un immense parc public au centre de leur ville, articuler un réseau de lieux de détente et d'échanges facilement accessibles entre eux, créer des places vivantes

avec des terrasses, favoriser l'animation et les commerces, renforcer le sentiment de sécurité, sont quelques-uns des objectifs que la Municipalité s'est fixés.

Elle a choisi comme projet phare le réaménagement des rives et du port, un projet à moyen terme, totalement emblématique d'une ville disposant d'atouts réellement exceptionnels, mais pour l'instant pas vraiment exploités à leur juste valeur, notamment pour les habitants, les commerces et les touristes.

## AXES DE TRAVAIL

- Aménager des espaces publics et des lieux de rencontre de qualité
- Accompagner le développement de la ville avec des équipements sportifs, culturels et associatifs
- Poursuivre la mise en place de la planification scolaire et renforcer l'accueil pré et parascolaire





PROJET EMBLÉMATIQUE

## L'aménagement des rives du lac et du port de Nyon

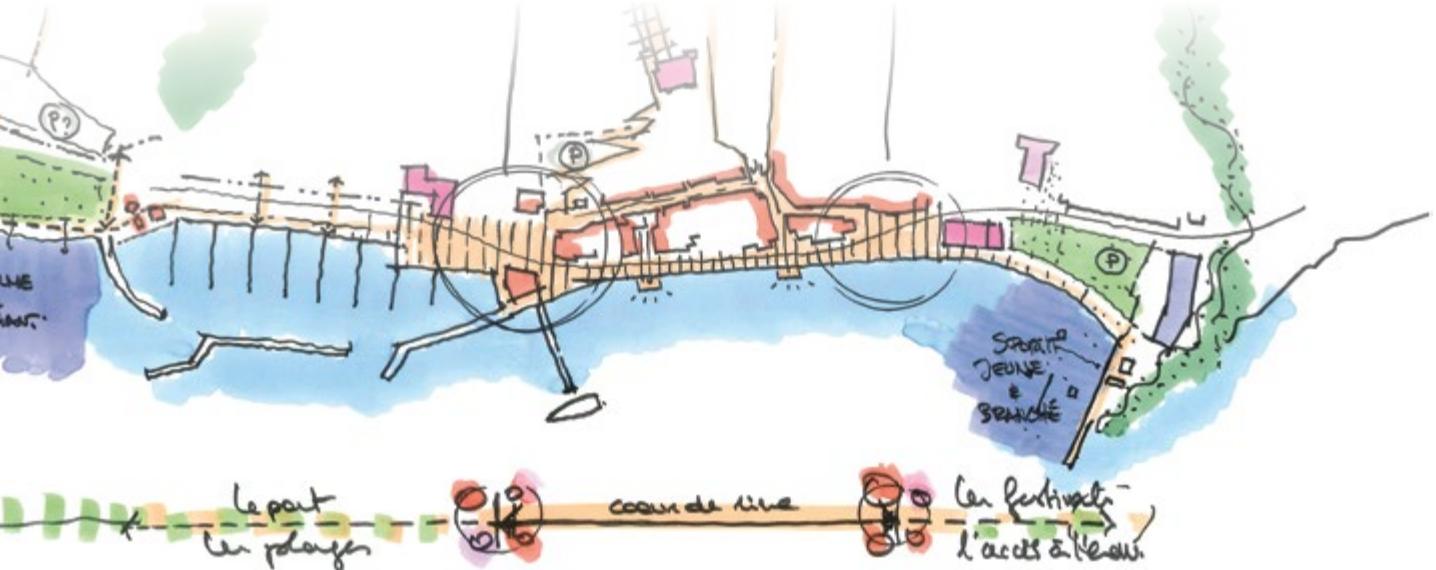
### ACTIONS ET PROJETS PRIORITAIRES

#### Deux projets à réaliser durant la législature :

- le remplacement et le nouveau concept des places de jeux
- la construction du nouvel Hôtel de Police à Champ-Colin

#### Trois projets à lancer durant la législature :

- le Plan lumière
- le Plan solaire
- le Plan signalétique



# V. Renforcer le rayonnement et maintenir l'attractivité de la ville

Ville de festivals, ville de culture, ville de sport, ville dynamique économiquement et démographiquement, Nyon se doit de renforcer son rayonnement face à l'extérieur.

Et si tous les projets du présent programme auront des impacts positifs sur l'attractivité de la ville (infrastructures, espaces publics, prestations pour les familles, soutien à l'économie, renforcement

de l'offre hôtelière, etc.), ils démontrent aussi que Nyon assume son rôle de ville-centre vis-à-vis de l'ensemble de la région.

La Municipalité estime cependant qu'elle doit consolider la position de Nyon face aux deux pôles lémaniques que sont Lausanne et Genève, et mieux faire entendre sa voix auprès du Canton de Vaud et du Grand Genève.

## AXES DE TRAVAIL

- Mettre en valeur le patrimoine historique, paysager et culturel de la ville
- Faciliter l'élargissement de l'offre touristique et hôtelière
- Soigner les relations avec les différents acteurs économiques et leur offrir des conditions-cadres favorables
- Affirmer la position de Nyon au centre de sa région et entre les deux pôles lémaniques





## PROJET EMBLÉMATIQUE

### L'extension du Musée du Léman

## ACTIONS ET PROJETS PRIORITAIRES

### Deux projets à réaliser durant la législature:

- le renforcement du tourisme (offre hôtelière et communication)
- la promotion de la formation, notamment artistique et sportive

### Un projet à poursuivre durant la législature:

- la valorisation de la ville romaine et de l'amphithéâtre

### Deux projets à lancer durant la législature:

- l'implantation d'une «Maison de district» au Martinet, rassemblant les administrations communale, régionale et cantonale
- la poursuite de la modernisation de l'administration



# Annexe: contexte chiffré

## ÉTAT DES PLANIFICATIONS

Penser et planifier aujourd’hui le développement urbain, à moyen et à long terme, est indispensable afin de bâtir le Nyon de demain. L’état des planifications permet ainsi d’envisager et de construire

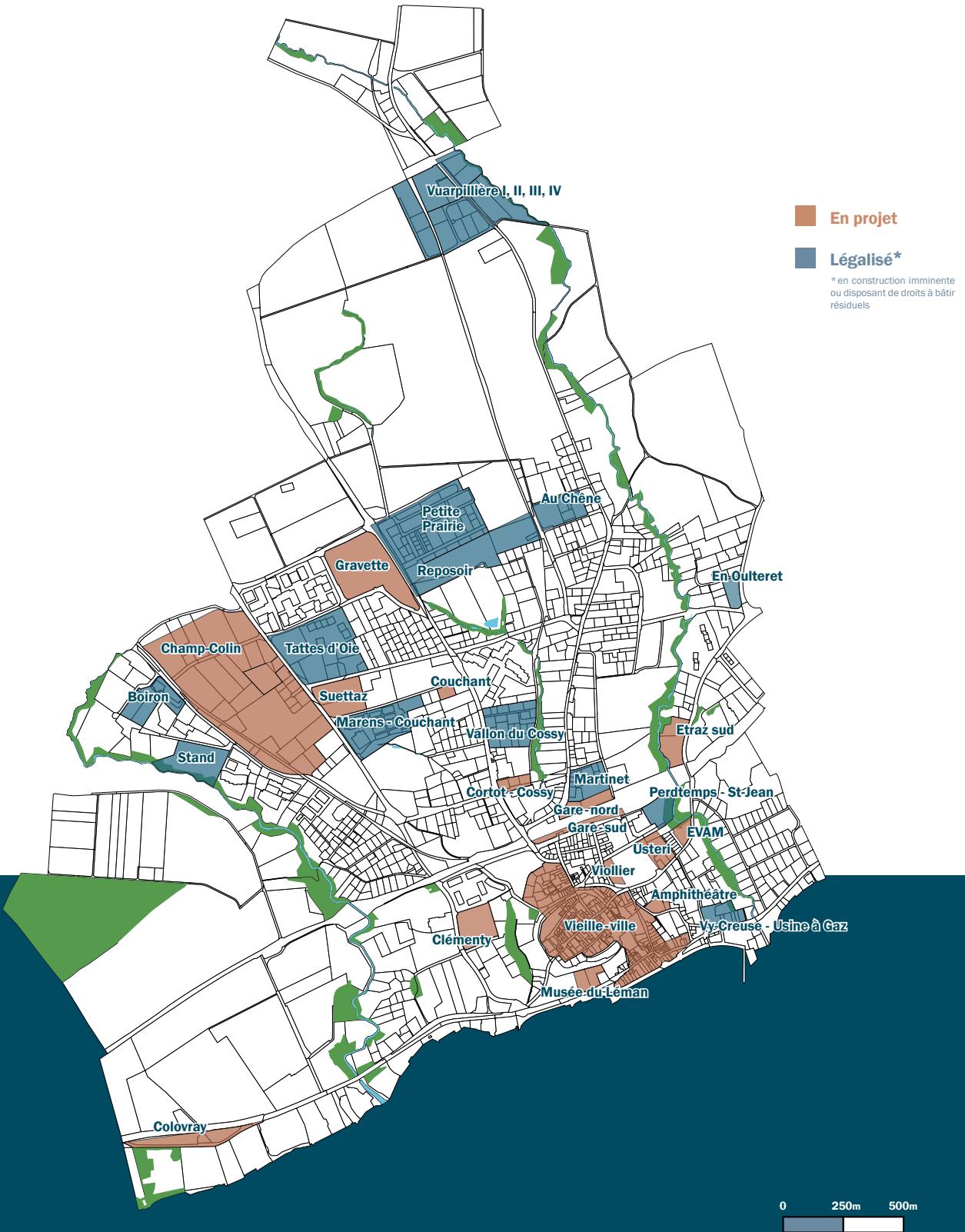
l’avenir à l’aide d’estimations chiffrées, en termes de potentiel d’habitants et d’emplois, tout en gardant à l’esprit qu’il s’agit de prévisions soumises à évolutions.

Projet	Habitants	Emplois
Stand	328	4
Petite Prairie Phases II & III	872	290
Vallon du Cossy	495	45
Vy Creuse	65	40
Musée du Léman	0	12
Marens-Couchant	912	100
Reposoir (équip. publics)	0	56
<b>Total 2017-2021</b>	<b>2'672</b>	<b>547</b>
Clémenty	315	58
Colovray	0	20
Vuarpillière IV	0	410
Perdtemp - St-Jean	0	115
Tattes d’Oie	0	35
Couchant	41	0
Au Chêne	150	0
En Oulteret	30	200
Champ-Colin	0	500
Cortot - Cossy	121	110
Etraz sud	80	145
Amphithéâtre	0	0
Vieille-ville	0	100
Boiron	98	0
EVAM	180	0
Gare-sud	0	680
Gare-nord	0	410
Martinet	160	ND**
Usteri	140	50
Viollier	60	100
Suettaz	180	0
Vuarpillière I, II, III	0	250
Gravette	ND**	ND**
<b>Total 2021-2030</b>	<b>1'555</b>	<b>3'183</b>
<b>Total 2017-2030</b>	<b>4'227</b>	<b>3'730</b>

En projet

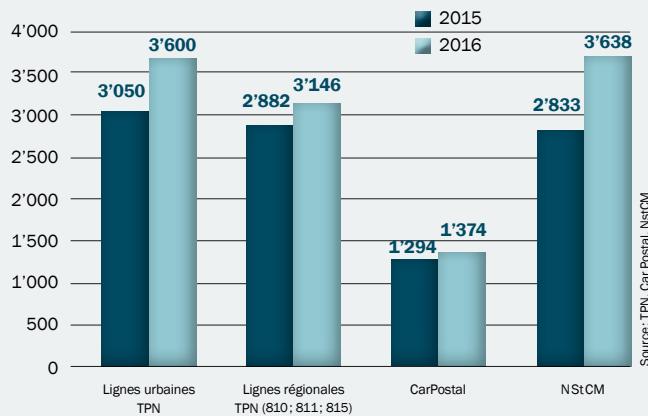
Légalisé\*

\* en construction imminente  
ou disposant de droits à bâtrir résiduels



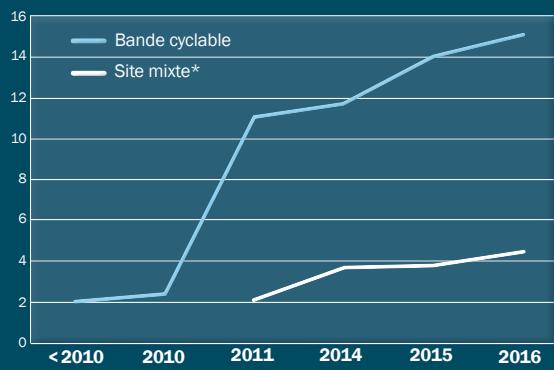
## MOBILITÉ

Fréquentation quotidienne moyenne des transports publics  
(TPN, CarPostal, NStCM)

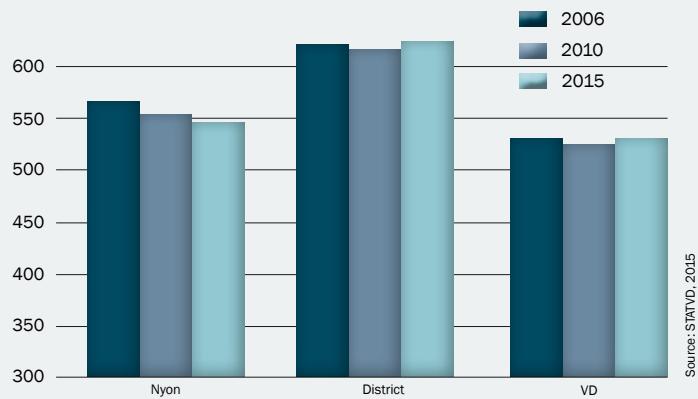


+ de  
**15 km**  
de bandes cyclables

Evolution des aménagements cyclables en km



Nombre de véhicules pour 1'000 habitants

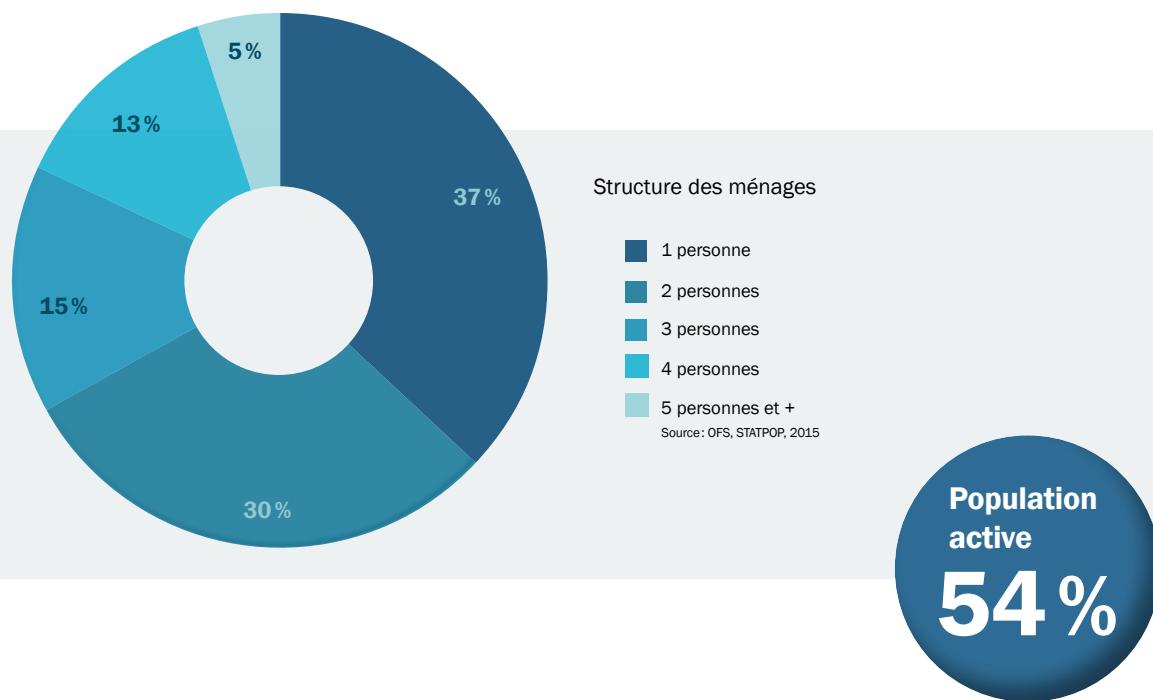


**4'291**  
places de  
stationnement

dont  
**2'748**  
au centre-ville

Horizon 2030  
**Parking Perdtemps**  
**~1'000**  
places en souterrain

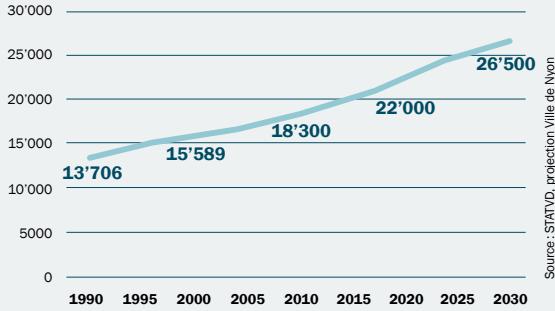
## POPULATION ET LOGEMENT



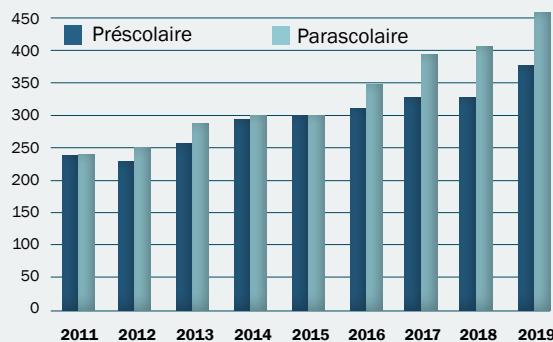
Nombre de logements construits (croissance du parc logement) superposé au taux de vacance



Croissance de la population résidente permanente



Croissance du nombre de places en crèches et en UAPE (unité d'accueil pour écoliers)



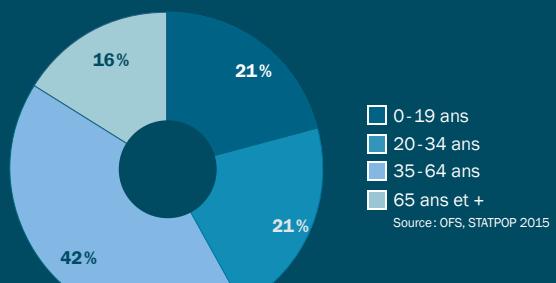
Nombre de classes dans les écoles de Nyon



**7** Horizon 2020  
unités d'accueil pour écoliers

Une grande proportion de jeunes adultes

Structure de la population par tranche d'âges

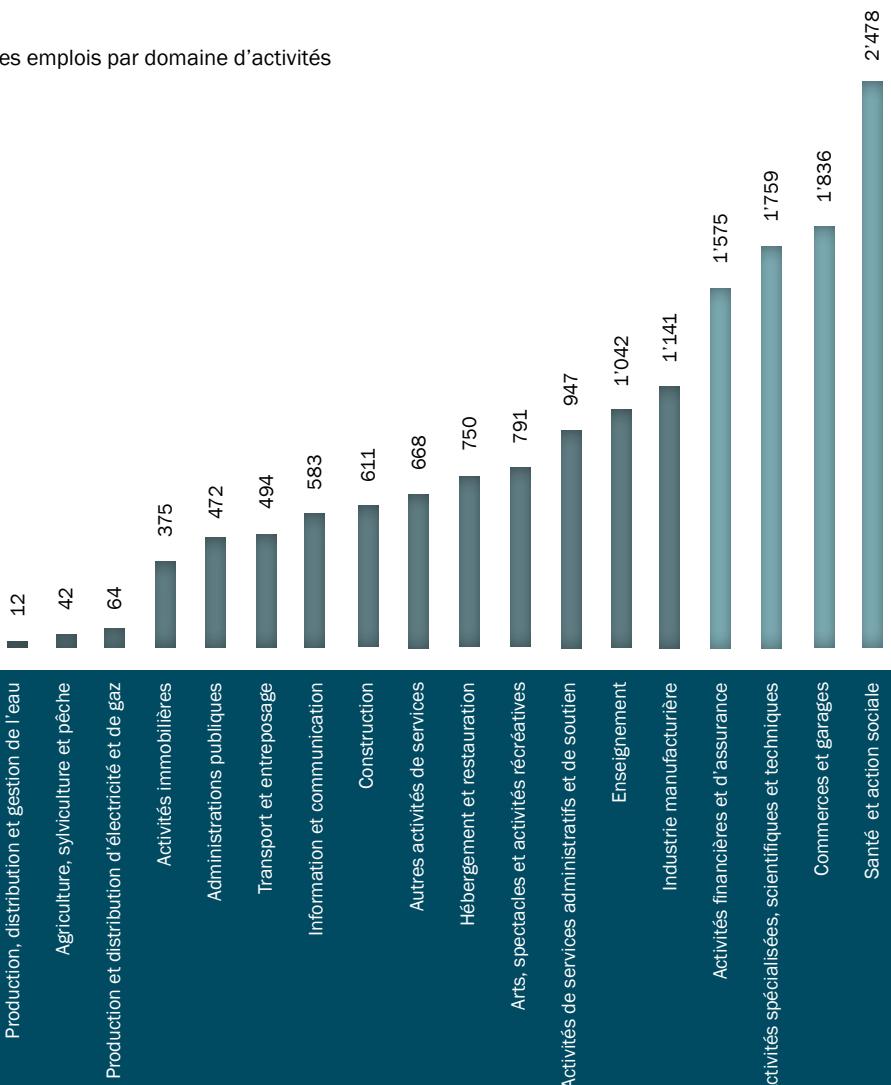


- 0-19 ans
- 20-34 ans
- 35-64 ans
- 65 ans et +

Source: OFS, STATPOP 2015

## ÉCONOMIE ET EMPLOI

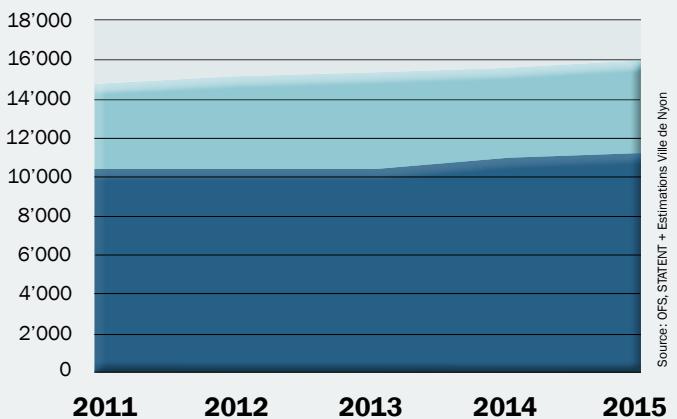
Répartition des emplois par domaine d'activités



Source: OFS, STATENT 2014, selon classification NOGA

### Équilibre population active/emplois

Population active      Emplois

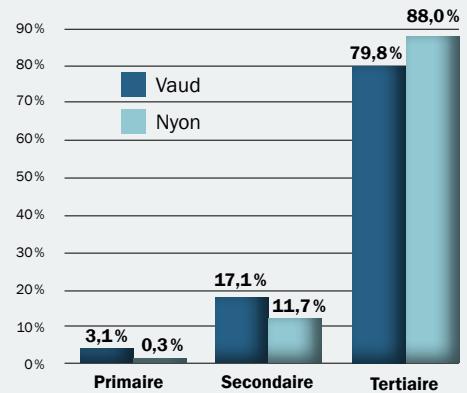


Source: OFS, STATENT + Estimations Ville de Nyon

**Un secteur  
tertiaire  
fort**

**Une majorité  
de PME**

### Répartition des emplois par secteur économique



Source: OFS, STATENT, 2014

## CHIFFRES - CLÉS ACTUELS\*

### Population

- Population suisse: 12'086 (60.1%)
- Population étrangère: 8'029 (39.9%)
- Population établie (résidence principale): 20'115
- Population résidante: 20'675

### Travail

- Population active: 11'400
- Nombre d'emplois: 15'900
- Taux de chômage: 4,6% (moyenne annuelle)

### Tourisme\*\*

- 9 hôtels
- 290 chambres
- 594 lits
- 48'976 nuitées annuelles

### Transports\*\*

- Nombre de voitures: 10'874
- Nombres de motocycles: 1'297
- Taux de motorisation: 547,5 véhicules par 1'000 habitants

### Ménages et logements

- Surface moyenne par personne: 46m<sup>2</sup>
- Parc de logements: 11'059
- Permis de construire délivrés entre 2012 et 2016: 310
- Nombre de logements construits entre 2011 et 2016: 967

## VILLE DE NYON - ADMINISTRATION

### Ressources humaines

- Visages (fixes et auxiliaires): 506
- Equivalents plein temps (EPT): 295,5
- Collaborateurs à plein temps: 206
- Collaborateurs à temps partiel: 129
- Accueillant(e)s en milieu famillial (AMF): 66
- Auxiliaires (hors AMF): 105
- Retraités: 161
- Apprentis: 35

### Finances

- Budget global: 202,6 millions de francs
- Endettement: 213 millions de francs

\*Les chiffres présentés datent de 2015 à 2017, selon la mise à jour des sources disponibles

\*\* Sources: Nyon Région Tourisme, STATVD, Ville de Nyon

**Editeur:** Ville de Nyon – Mars 2017

**Crédits photos:** Michel Perret, Pierre Descombes

**Illustrations:** Belandscape Sàrl, Fruehauf Henry & Viladoms SA,  
Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture (HEPIA), Urbaplan

**Conception et graphisme:** Marine Durand, Julie Strasser, Ville de Nyon

**Photolithographie:** Scan Graphic SA

**Impression:** BSR Imprimeurs SA

**Papier:** Recystar Polar extra-blanc



Place du Château 3

1260 Nyon

+41 22 316 40 00

ville@nyon.ch

[www.nyon.ch](http://www.nyon.ch)



